

TARIFS

2025

CROISSETTE

Gala

Édition exclusive
chaque jour pendant le
Festival de Cannes
du 13 au 24 mai 2025



CROISSETTE Gala

TARIFS BRUTS(€HT) CLASSIQUE

2025

SIMPLE PAGE

DOUBLE PAGE

STANDARD

Page 32 500 Double page 59 600

PREMIUMS

C4 52 500 Double d'ouverture 64 900



**15 000
exemplaires
à chaque
parution**

12 éditions

Les emplacements Premium sont à confirmer trois mois (soit soixante jours ouvrés) avant parution soit le 13/02/2025

Toute demande de réservation avec prise d'option est soumise à la règle des 48 heures.

Merci de consulter les CGV 2025 complètes disponibles sur le site www.media.figaro.fr ou sur simple demande. L'emplacement publicitaire est conditionné au ranking de la marque et non au volume.

Majoration de successivité : +15% de modulation à partir de la deuxième successivité.

Cette offre s'entend Net fin d'Ordre, c'est à dire toutes remises éventuelles déduites (remise professionnelle, cumul de mandats, dégressif volume). Cette offre n'est ni cumulable, ni divisible. Utilisable uniquement pour un même annonceur dans le cadre d'une même campagne.

OFFRE 100% GALA CROISSETTE

GALA CROISSETTE

1 SPQ

En floating de dates et emplacements

GALA.FR

CONTEXTE CANNES

500 000 impressions – en floating de date
3 écrans – formats liés (Cover + GA)

SOCIAL

SOCIAL CONTEXT

Intégration organique en story sur les comptes
Instagram et Facebook de Gala
100 K vidéos vues 3 secondes



43 000 €* NET

*Emplacement hors Premiums en floating de dates

Les offres s'entendent nettes fin d'ordre, c'est-à-dire toutes remises éventuelles déduites (remise professionnelle, cumul de mandat, dégressif volume). Les offres ne peuvent en aucun cas être cumulées avec d'autres offres commerciales de la régie, quel que soit leur nature. Les offres ne s'appliquent pas aux EP et ne donnent pas droit à un emplacement préférentiel, sauf mentions contraires explicites dans la présentation des offres. Les offres sont exclusivement réservées aux clients ne bénéficiant pas de contrats annuels. Les offres sont utilisables uniquement pour un même annonceur dans le cadre d'une même campagne. Les offres ne sont pas destinées aux annonceurs du secteur de la publicité financière. MEDIA FIGARO se réserve le droit de modifier les dispositions de ces offres à tout moment. Merci de consulter en outre les CGV de la régie, disponibles sur le site www.media.figaro.fr ou sur simple demande.

DÉGRESSIFS & REMISES (€HT) – PÉRIMÈTRE PRINT

2025

TERMINOLOGIE

BRUT VALORISÉ : CA Brut valorisé des emplacements éventuels.

BBA AVANT MODULATION : CA Brut payé par l'Annonceur.

BRUT BASE ACHAT : CA Brut payé par l'Annonceur, déduction faite des modulations liées à des insertions gratuites (-100%) ou à des offres y faisant référence. Le BBA correspond à l'assiette à partir de laquelle sont calculées les différentes dégressifs (dégressif volume, cumul de mandats).

NET ESPACE FACTURE AVANT RP : CA Net payé par l'Annonceur déduction faite de l'ensemble des remises (modulations, dégressif volume, cumul de mandats) à l'exception de la remise professionnelle.

NET ESPACE FACTURE : CA Net payé par l'Annonceur déduction faite de l'ensemble des remises y compris de la remise professionnelle.

MODALITÉS D'APPLICATION

Les différentes remises (dégressif volume, Cumul de Mandats) s'additionnent et s'appliquent sur le BBA à l'exception de la **Remise Professionnelle** qui s'applique en cascade sur le net espace facturé avant RP.

Elles sont calculées dès le 1er euro à partir du **BBA** investi du 1er Janvier au 31 Décembre 2025 dans l'univers des publications concernées et généré par de l'espace classique (les OPS, Partenariat, échanges marchandises, publicité financière et institutionnelle, les actualités commerciales et certaines offres commerciales ne sont pas pris en compte dans le calcul de l'assiette et ne bénéficient pas des remises mentionnées).

La remise de **CUMUL DE MANDATS** s'applique à tout mandataire regroupant au moins 2 mandats pour lesquels il assure notamment le regroupement de l'achat d'espace, la gestion des ordres et le paiement des factures à bonne date.

La **REMISE PROFESSIONNELLE** n'est consentie qu'aux annonceurs achetant leurs espaces par l'intermédiaire d'un mandataire

DÉGRESSIF VOLUME

Applicable au 1^{er} euro investi

À partir de.....100 000.....	-2,0%
À partir de.....200 000.....	-4,0%
À partir de.....400 000.....	-6,0%
À partir de.....950 000.....	-7,0%
À partir de.....1 900 000.....	-8,0%
À partir de.....3 500 000.....	-9,0%
À partir de.....5 500 000.....	-10,0%
À partir de.....9 000 000.....	-12,0%

PUBLICATION(S) CONCERNÉE(S) : Le Figaro, Le Figaro Magazine, Madame Figaro, Madame Figaro IDF, Le Particulier, Gala, TV Magazine, Propriétés Le Figaro et leurs suppléments hors Publicité Financière et institutionnelle et hors digital.

REMISE PROFESSIONNELLE : -15%

La REMISE PROFESSIONNELLE n'est consentie qu'aux annonceurs achetant leurs espaces par l'intermédiaire d'un mandataire.

BRUT VALORISÉ

BRUT BASE ACHAT
avant modulation

modulation

BRUT BASE ACHATS

Cumul
mandats + Dégressif
volume

NET ESPACE
avant RP

Remise
professionnelle

NET ESPACE

CUMUL DE MANDATS

Applicable au 1^{er} euro investi

À partir de.....450 000.....	-1,0%
À partir de.....2 000 000.....	-2,0%
À partir de.....6 000 000.....	-3,0%

PUBLICATION(S) CONCERNÉE(S) : L'ensemble des publications commercialisées par MEDIA FIGARO en Publicité Commerciale, hors Publicité Financière et Institutionnelle et hors digital ainsi que tous les Guides et suppléments rattachés (cf. liste détaillée des publications sur le site www.media.figaro.fr)

MAJORATION MULTI-ANONCEURS : +25%

La citation de deux annonceurs ou plus dans le même message fera l'objet d'une majoration de 25%.

La régie se réserve la faculté de modifier unilatéralement les tarifs tous les semestres, y compris sur les devis en cours, notamment en fonction du coût du papier ou si une nouvelle réglementation l'impose, ce que les parties reconnaissent et acceptent expressément.

La modification sera portée à la connaissance de la Partie 1 mois avant l'entrée en vigueur des nouveaux tarifs.

En l'absence de notification de son désaccord par la Partie sur les nouveaux tarifs, effectuée dans un délai de 8 jours à compter de la date à laquelle il aura reçu communication de ces modifications, elle sera réputée avoir accepté ces nouvelles conditions tarifaires.

AUORE DOMONT

Présidente MEDIA FIGARO
adomont@media.figaro.fr

STÉPHANIE DELATRE

Directrice Générale Déléguée
Gala
01 56 52 24 09
sdelattre@media.figaro.fr

LAURENCE BURGÜÉ

Directrice marché Gala
Mode - Joaillerie
01 76 62 31 36
lburgue@media.figaro.fr

KARINE RIELLAND-MARDIROSSIAN

Directrice générale déléguée digital
01 56 52 21 02
krielland@media.figaro.fr

MÉLANIE VAN CLEEMPUT

Directrice commerciale adjointe
Gala
01 56 52 27 37
mvancleemput@media.figaro.fr

AMBRE PETIT

Directrice marché Gala
Beauté
01 56 52 22 72
apetit@media.figaro.fr

MARTINE EL KOUBI-BORDES

Directrice déléguée trading
et business management
01 56 52 20 44
melkoubibordes@media.figaro.fr

EILEEN LE MUET

VP International
+33 (0)1 56 52 27 39
elemuet@lefigaro.fr

PRODUCTION/TRAFIC

01 56 52 22 65
fax : 01 56 52 21 21

EASY TRADE

easytrade@media.figaro.fr
01 56 52 20 60

RÉCEPTION DES ORDRES DE PUBLICITÉ

Pour un traitement optimal de vos ordres
de publicité, veuillez les adresser à :
planning@media.figaro.fr
ou fax : 01 56 52 23 51

**Merci de préciser l'objet du message
comme suit : titre - date de parution
(ex : Gala - JJ/MM/AAAA)**